

Données prévisionnelles non auditées

Exercice se terminant le 31 décembre 2023

Table des matières

Revenus de taxes	1
Revenus de compensations tenant lieu de taxes	2
Calcul de certains revenus de taxes	3
Taux des taxes	5
Répartition des revenus de taxes par catégories d'immeubles	6
Questionnaire	8

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

*Non audité***TAXES****SUR LA VALEUR FONCIÈRE**

Taxes générales		
Taxe foncière générale	1	15 995 108
Taxes spéciales		
Service de la dette	2	
Activités de fonctionnement	3	
Activités d'investissement	4	
Réserve financière pour le service de l'eau	5	
Réserve financière pour le service de la voirie	6	
Taxes de secteur		
Taxes spéciales		
Service de la dette	7	557 185
Activités de fonctionnement	8	
Activités d'investissement	9	
Autres	10	
	11	16 552 293

SUR UNE AUTRE BASE

Taxes, compensations et tarification		
Services municipaux		
Eau	12	940 430
Égout	13	238 470
Traitement des eaux usées	14	693 340
Matières résiduelles	15	1 233 935
Autres		
▪	16	
▪	17	
▪	18	
Centres d'urgence 9-1-1	19	60 000
Service de la dette	20	448 705
Pouvoir général de taxation	21	
Activités de fonctionnement	22	
Activités d'investissement	23	
	24	3 614 880
Taxes d'affaires		
Sur l'ensemble de la valeur locative	25	
Autres	26	
	27	
	28	3 614 880
	29	20 167 173

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
REVENUS DE COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES

GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES

Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	1	
Immeubles de la Société québécoise des infrastructures	2	
Compensations pour les terres publiques	3	
Immeubles des réseaux		
Santé et services sociaux	4	31 265
Cégeps et universités	5	1 925
Écoles primaires et secondaires	6	142 260
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	7	
	8	175 450

GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES

Taxes sur la valeur foncière	9	
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	10	1 555
Taxes d'affaires	11	2 645
	12	4 200

ORGANISMES MUNICIPAUX

Taxes sur la valeur foncière	13	40 455
Taxes sur une autre base		
Taxes, compensations et tarification	14	
	15	40 455

AUTRES

Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	16	
Autres	17	
	18	
	19	220 105

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière								
Taxes générales								
Taxe foncière générale (taux unique)	1	x	/100 \$					
Taxe foncière générale (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	2	1 757 110 532 x	0,7670/100 \$	13 477 039				
Immeubles de 6 logements ou plus	3	5 365 700 x	0,7900/100 \$	42 390				
Immeubles non résidentiels	4	136 485 634 x	1,6000/100 \$	2 183 770				
Immeubles industriels	5	5 057 401 x	1,8800/100 \$	95 079				
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	6	x	/100 \$					
Autres	7	12 000 000 x	1,5340/100 \$	184 080				
Immeubles forestiers	8	803 300 x	0,7670/100 \$	6 160				
Immeubles agricoles	9	859 000 x	0,7670/100 \$	6 590				
Total	10			15 995 108	()	()		15 995 108
Taxes spéciales								
Service de la dette (taux unique)	11	x	/100 \$					
Service de la dette (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	12	x	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	13	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	14	x	/100 \$					
Immeubles industriels	15	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	16	x	/100 \$					
Autres	17	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	18	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	19	x	/100 \$					
Total	20				()	()		

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
CALCUL DE CERTAINS REVENUS DE TAXES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Assiette d'application imposable	Taux adopté	Revenus bruts	Crédits / Dégrèvements	Dotation à la provision	Autres ajustements	Revenus nets
Taxes sur la valeur foncière								
Taxes générales								
Taxes spéciales								
Activités de fonctionnement (taux unique)	21	x	/100 \$					
Activités de fonctionnement (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	22	x	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	23	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	24	x	/100 \$					
Immeubles industriels	25	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	26	x	/100 \$					
Autres	27	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	28	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	29	x	/100 \$					
Total	30				()	()		
Taxes spéciales								
Activités d'investissement (taux unique)	31	x	/100 \$					
Activités d'investissement (taux variés)								
Résiduelle (résidentielle et autres)	32	x	/100 \$					
Immeubles de 6 logements ou plus	33	x	/100 \$					
Immeubles non résidentiels	34	x	/100 \$					
Immeubles industriels	35	x	/100 \$					
Terrains vagues desservis								
Immeubles non résidentiels	36	x	/100 \$					
Autres	37	x	/100 \$					
Immeubles forestiers	38	x	/100 \$					
Immeubles agricoles	39	x	/100 \$					
Total	40				()	()		
		Valeur locative imposable						
Taxe d'affaires sur la valeur locative	41	x	%		()	()		

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
TAUX DES TAXES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels (montant fixe)	Par unité de logement
Eau	1 <u>200,00 \$</u>
Égout	2 <u>66,00 \$</u>
Eau et égout	3 <u> \$</u>
Traitement des eaux usées	4 <u>195,00 \$</u>
Matières résiduelles	5 <u>195,00 \$</u>

Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification

<u>Description</u>	<u>Taux</u>	<u>Code</u>	<u>Préciser</u>
Terrains vagues non desservis en PU	0,7670	1 - du 100 \$ d'évaluation	
Compteurs d'eau	0,2500	7 - autres (préciser)	du mètre cube excédant 1000mcu
Piscine	140,0000	7 - autres (préciser)	Piscine grandeur minimum 12 pi

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Immeubles non résidentiels	Immeubles industriels	Terrains vagues desservis		6 logements ou plus	Immeubles agricoles
				Immeubles non résidentiels	Autres		
Taxes sur la valeur foncière							
Générales	1	2 183 770	95 080		184 080	42 390	6 590
De secteur	2						
Autres	3						
Taxes sur une autre base							
Taxes, compensations et tarification							
Service de la dette	4						
Autres	5	427 445	27 185				
Taxes d'affaires							
Sur la valeur locative	6						
Autres	7						
	8	2 611 215	122 265		184 080	42 390	6 590

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
RÉPARTITION DES REVENUS DE TAXES PAR CATÉGORIES D'IMMEUBLES (suite)
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Immeubles forestiers	Résiduelle		Autres	Total
			Résidentielles	Agriculture Résidences		
Taxes sur la valeur foncière						
Générales	1	6 160	13 477 038			15 995 108
De secteur	2		557 185			557 185
Autres	3					
Taxes sur une autre base						
Taxes, compensations et tarification						
Service de la dette	4		448 705			448 705
Autres	5		2 651 545			3 106 175
Taxes d'affaires						
Sur la valeur locative	6					
Autres	7					
	8	6 160	17 134 473			20 107 173

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité	OUI	NON
1. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, les mesures fiscales suivantes?		
a) Régime d'impôt foncier à taux variés en vertu de l'article 244.29 LFM		
▪ Pour la taxe foncière générale	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>
▪ Pour une ou des taxes spéciales en vertu des articles 979.1 et 979.2 du CM ou des articles 487.1 et 487.2 de la LCV	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>
b) Une ou des sous-catégories d'immeubles dans la catégorie des immeubles non résidentiels en vertu des articles 244.64.1 à 244.64.8 LFM	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>
▪ Décrire chaque sous-catégorie avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
c) Des taux de taxes foncières distincts aux immeubles non résidentiels et / ou aux immeubles industriels en fonction de l'évaluation foncière en vertu de l'article 244.64.9 LFM	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour chaque catégorie et sous-catégorie, décrire chaque tranche d'imposition distincte avec son assiette d'application imposable et son taux adopté.		
d) Étalement de la variation de valeur des unités admissibles en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM		
▪ Pour l'ensemble des immeubles imposables et compensables	9 <input type="checkbox"/>	10 <input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour les immeubles non résidentiels imposables et compensables seulement (incluant les immeubles industriels)	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>
▪ Pour les immeubles imposables et compensables autres que non résidentiels et industriels	13 <input type="checkbox"/>	14 <input checked="" type="checkbox"/>
▪ Indiquer le total des valeurs imposables étalées, au dépôt du rôle de perception de 2023 :	15 _____	\$
▪ Indiquer le total des valeurs imposables sans étalement, au dépôt du rôle de perception de 2023 :	16 _____	\$
2. La municipalité applique-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023, la mesure de diversification transitoire des taux de certaines taxes foncières (art. 253.54 à 253.62 LFM)?	17 <input type="checkbox"/>	18 <input checked="" type="checkbox"/>
3. La municipalité impose-t-elle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2023 :		
▪ une taxe d'affaires en vertu de l'article 232 LFM	19 <input type="checkbox"/>	20 <input checked="" type="checkbox"/>
▪ une taxe en vertu de l'article 569.11 LCV ou 1094.11 CM	21 <input type="checkbox"/>	22 <input checked="" type="checkbox"/>
4. La municipalité recevra-t-elle du MAPAQ des remboursements de taxes de 2023 pour des exploitations agricoles enregistrées?	23 <input checked="" type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquer le montant.	25 _____	1 339 \$
5. Richesse foncière - Évaluation équivalente découlant de la capitalisation des revenus provenant de l'application de l'article 222 LFM (utilisée au calcul de la richesse foncière uniformisée de l'année suivante)	26 _____	\$
6. Date d'adoption du budget par le conseil	27 _____	2022-12-12

DONNÉES PRÉVISIONNELLES
QUESTIONNAIRE
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2023

7. Total des charges prévues au budget (incluant l'amortissement)	28	<u>24 526 165 \$</u>
8. Remboursement de la dette à long terme prévu au budget	29	<u>2 448 400 \$</u>
9. Frais de financement — Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de l'organisme municipal, prévus au budget	30	<u>674 120 \$</u>
10. Affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté prévue au budget	31	<u>756 680 \$</u>

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

Je certifie la validité des informations du présent formulaire des Données prévisionnelles non auditées transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci.

Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère des données prévisionnelles non auditées, telles que transmises, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère.

Nom du signataire : Catherine Nadeau-Jobin

Fonction du signataire : Dir générale adjointe & Trésorière

Date de transmission au Ministère : 2023-06-14

Date et heure de la dernière modification : 2023-03-22 15:05